Nations Unies S/PV.8739



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8739e séance

Mardi 3 mars 2020, à 10 heures
New York

Président :	M. Zhang Jun	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Matjila
	Allemagne	M. Heusgen
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	Mme Norman-Chalet
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gueguen
	Indonésie	M. Syihab
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme Gonsalves
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Vingt-cinquième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2020/133)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2470 (2019) (S/2020/140)

20-05621 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en chinois*) : Étant donné qu'il s'agit de la première séance publique du Conseil de sécurité pour le mois de mars, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de février. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Pecsteen de Buytswerve et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Vingt-cinquième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2020/133)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2470 (2019) du Conseil de sécurité (S/2020/140)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/133, qui contient le vingt-cinquième rapport Secrétaire général présenté en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, et sur le document S/2020/140, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2470 (2019) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à Mme Hennis-Plasschaert.

Mme Hennis-Plasschaert (*parle en anglais*) : Ces derniers mois, l'Iraq n'a pas cessé d'être à la une de l'actualité, car les événements nationaux, régionaux et internationaux ont continué de peser sur le pays. Nous allons nous pencher sur ces événements aujourd'hui, mais je choisis de commencer sur une note d'espoir : l'espoir d'un peuple qui reste uni dans sa détermination à parvenir à un avenir plus juste et plus prospère; l'espoir d'une nation souveraine qui refuse de servir de champ de bataille à des conflits qui ne sont pas les siens; et l'espoir que l'Iraq pourrait fort bien se trouver au moment le plus opportun depuis une génération pour ce qui est d'une réforme politique véritable et durable.

Mais pour que cela se concrétise, les dirigeants politiques et les communautés devront répondre à l'appel, en plaçant les intérêts du pays au-dessus de tout et en renforçant l'assise nationale. Dans ce contexte, il est important de ne pas édulcorer la dure réalité actuelle. Les nombreux Iraquiens courageux qui continuent à payer un prix inimaginable pour que leur voix soit entendue méritent que soient reconnues les atteintes intolérables dont ils ont été victimes : les meurtres, les enlèvements, la violence, l'intimidation et les menaces. Ces violations odieuses des droits de la personne se poursuivent et vont à l'encontre de la décence la plus élémentaire. Elles n'ont pas leur place dans une démocratie, où qu'elle soit.

Bien sûr, nous sommes conscients des difficultés d'agir dans des conditions de sécurité fluctuantes et déroutantes, comprenant de multiples acteurs. Toutefois, comme je l'ai dit à maintes reprises, la responsabilité en dernier ressort de la sûreté et de la sécurité des personnes incombe indéniablement à l'État. Il est donc impératif de mettre un terme à ces atteintes. En outre, il est indispensable que leurs auteurs soient traduits en justice. L'impunité s'arrête là où commence la responsabilité.

Qu'il me soit permis de souligner que la justice et l'application du principe de responsabilité sont des questions d'une importance capitale pour les nombreux Iraquiens qui ont perdu des êtres chers ou les ont vus être blessés, pour la seule raison qu'ils exprimaient leur mécontentement face aux mauvaises perspectives économiques, sociales et politiques.

La justice et le principe de responsabilité doivent aussi être une question urgente pour l'État iraquien. L'état de droit doit être renforcé si l'on veut que la confiance de la population prenne racine.

Comme je l'ai souvent déclaré, les problèmes de l'Iraq ne sont pas apparus du jour au lendemain, et ils ne seront pas résolus instantanément. Mais les temps de crise sont aussi porteurs de possibilités. Je forme le vœu sincère que les dirigeants politiques iraquiens sauront reconnaître qu'ils se trouvent à la croisée des chemins et qu'ils ont le choix entre rester les bras croisés et se mettre au service de leurs compatriotes. Je me dois néanmoins de dire que cette fenêtre de tir décisive est rapidement en train de se refermer.

La participation des femmes iraquiennes aux manifestations publiques en cours est sans précédent et marque une nouvelle page dans l'histoire de la mobilisation sur le terrain des femmes en Iraq. Les dirigeants politiques devraient en tenir compte.

Pour en revenir à la rue, la situation en matière de sécurité est indéniablement complexe et très difficile à gérer. Nous sommes les témoins d'entités armées aux insignes ambiguës dont les loyautés sont peu claires. Nous voyons des groupes ou des personnes agir sous le couvert des manifestations pacifiques et/ou des forces de sécurité pour brouiller les cartes, trompant ainsi le public, nuisant aux intérêts du pays, semant la confusion et faisant des victimes. Tout cela fait partie de la dure réalité de l'Iraq. Comme l'a récemment déclaré le Secrétaire général António Guterres, le grand nombre de groupes armés opérant en dehors du contrôle de l'État empêche le pays de fonctionner comme un État normal. Il convient, cependant, de répéter que les dirigeants politiques ne doivent pas se cacher derrière cette situation, bien au contraire. Ils doivent démanteler ou intégrer officiellement ces entités armées sous le contrôle total de l'État, et ce, sans délai. En d'autres termes, il n'y a aucune excuse à l'inaction politique et gouvernementale.

Après cinq mois de manifestations et le cortège de morts et de blessés qui en a résulté, il devrait être clair que les manifestants pacifiques, soutenus par une majorité silencieuse, ne renonceront pas à leurs aspirations. Cela devrait être l'alpha et l'oméga des préoccupations de la classe politique. Je voudrais être claire : répondre aux demandes de la population exigera un effort collectif. J'insiste à nouveau sur le fait qu'aucun Premier Ministre ne peut régler à lui seul le problème. Chaque acteur politique, chaque dirigeant est pleinement responsable du rétablissement de la confiance essentielle du public envers son gouvernement et ses institutions.

Fin novembre dernier, le Premier Ministre a annoncé sa démission, qui a été rapidement acceptée par le Parlement et le Président. La désignation d'un nouveau Premier Ministre et les tentatives qui ont suivi pour former un nouveau Gouvernement ont échoué à cause de la méfiance et du manque d'unité. Cela a conduit à une situation compliquée dans laquelle le Premier Ministre désigné n'a pu recueillir un appui suffisamment large pour former son gouvernement dans les 30 jours.

Au cours des trois derniers jours, nous avons assisté au retrait de la candidature du Premier Ministre désigné, qui a été accepté par le Président, et à l'annonce par le précédent Premier Ministre, qui assure actuellement l'intérim, qu'il renonçait à la plupart de ses fonctions tout en demandant au Parlement d'organiser des élections anticipées en décembre 2020.

En vertu de la Constitution, le Président dispose maintenant de 15 jours supplémentaires pour nommer un nouveau Premier Ministre désigné, dont le Gouvernement et le programme seraient eux aussi soumis à l'approbation du Parlement. Des consultations politiques sont en cours, mais la question demeure de savoir si les partis politiques trouveront un nouveau candidat consensuel dans ces délais.

Il est manifeste que tout cela prolonge l'incertitude et engendre des défis de taille, ce qui érode encore plus la confiance du public. D'une manière ou d'une autre, le chemin à parcourir reste semé d'embûches. J'ai déjà évoqué le besoin urgent de responsabilité et de justice. Une autre priorité est la corruption, qui est peut-être la plus grande source de dysfonctionnement en Iraq et, malheureusement, une caractéristique essentielle de l'économie politique actuelle du pays, puisqu'elle fait partie intégrante de toutes les transactions au quotidien.

L'économie politique de l'Iraq se caractérise également par sa dépendance au népotisme et au clientélisme. Il en a résulté un service public pléthorique et inefficace qui fonctionne davantage comme un outil de faveurs politiques que comme un serviteur du peuple. Quelqu'un de cynique pourrait dire que cette corruption fondée sur les emplois fictifs est la stratégie idéale de mobilisation électorale, dans le cadre de laquelle, de manière perverse, le faible taux de participation profite à ceux qui poursuivent leurs propres objectifs étroits, partisans et/ou transactionnels. Il est important de s'attaquer à ce système précisément en tant que tel, à savoir un système plutôt que juste un groupe de personnes ou une série d'événements. Chaque pot-de-vin, chaque faveur accordée sert à renforcer la structure en place. C'est pourquoi une réforme systémique complète sera indispensable. Personne ne le comprend mieux que les Iraquiennes et Iraquiens dont les chances d'une vie plus

prospère continuent d’être minées par un système qui les ignore.

L’Iraq n’est en aucun cas un pays pauvre, mais comme je l’ai dit, des intérêts privés et partisans conspirent pour détourner les ressources d’investissements essentiels pour construire l’avenir. L’énorme richesse pétrolière de l’Iraq a financé un système de rentes grossier qui voit les immenses revenus convertis en salaires dans des secteurs improductifs.

Si les facteurs externes, tels que les tensions régionales et les fluctuations du prix du pétrole, continueront, bien sûr, à peser sur l’économie nationale, il existe des facteurs internes que l’Iraq peut contrôler. La réduction de la bureaucratie, l’amélioration de la facilité de faire des affaires et le renforcement l’état de droit et des mécanismes de lutte contre la corruption sont autant de mesures qui peuvent stimuler le secteur privé national tout en attirant les investissements étrangers. Ces mesures sont nécessaires pour créer un environnement sain et propice à une croissance et une création d’emplois larges et équitablement réparties.

L’Iraq doit également construire, réparer et améliorer les infrastructures essentielles et élargir sa base de revenus pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures. La bonne nouvelle, c’est que l’agriculture est déjà un candidat prometteur à l’investissement. Un renouveau agricole dans le berceau de l’agriculture permettra non seulement d’améliorer l’emploi et la cohésion sociale, mais aussi de renforcer la sécurité alimentaire du pays.

Dans ce contexte, je voudrais également souligner la résilience et la créativité dont fait preuve le peuple iraquien, car, si l’on regarde au-delà des statistiques et des structures juridiques, on observe dans les rues une activité commerciale foisonnante. On ne peut qu’imaginer ce que cet esprit d’innovation et d’entreprise pourrait accomplir s’il était libéré du poids de la bureaucratie et de la corruption.

Les flux financiers illicites constituent un aspect important de la corruption. Ils permettent non seulement d’expliquer pourquoi les Iraquiens continuent d’attendre la construction de routes, d’hôpitaux et d’écoles et des possibilités d’emploi licites, mais contribuent également à déstabiliser plus encore le pays, en fournissant des canaux de financement de la criminalité organisée et de l’extrémisme violent.

En ce qui concerne l’extrémisme violent, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la menace que continue de faire peser le terrorisme. L’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) a certes été vaincu sur le plan territorial, mais il a continué, ces deux derniers mois, d’essayer d’intensifier ses opérations militaires dans le nord-est de Diyala, dans le nord de Bagdad et dans les régions occidentales de l’Iraq. Il va sans dire que l’on ne peut permettre à l’EIIL de se regrouper et de recruter de nouveaux membres. Si des négociations constructives sont en cours entre le Gouvernement iraquien et ses alliés depuis le vote sur la résolution parlementaire relative à la présence de troupes étrangères, les alliés de l’Iraq continuent d’aider le Gouvernement et ses institutions dans la lutte contre l’EIIL. Il est évident qu’un État fort qui a le monopole de l’usage de la force est le mieux à même de faire face à ces multiples menaces qui pèsent sur la sécurité. Bien sûr, l’équité et la justice constituent des outils tout aussi puissants contre l’extrémisme violent.

J’en viens maintenant à la nécessité d’organiser des élections libres, équitables et crédibles. Si une « réinitialisation » électorale constitue une priorité pour beaucoup, une réforme systémique large et profonde avec une Haute Commission électorale indépendante forte s’avérera cruciale. En d’autres termes, la nouvelle Commission électorale devra adhérer avec plus de détermination aux principes de transparence, de responsabilité, d’indépendance et de professionnalisme, alors qu’elle reconstruit ses capacités institutionnelles et lance les préparatifs techniques des élections.

En outre, afin de renforcer le calendrier électoral, il est nécessaire de parachever sans plus tarder le cadre juridique électoral. Le Parlement doit agir sur les éléments urgents et en suspens de la loi électorale, en particulier le découpage des circonscriptions électorales et la répartition des sièges, dont on peut espérer que cela permettra de rapprocher les électeurs des candidats et de rendre les futurs élus redevables à leurs électeurs.

En ce qui concerne les relations entre Bagdad et Erbil, malgré un accord préliminaire encourageant entre le Gouvernement de la Région du Kurdistan et le Gouvernement fédéral sur le partage des recettes pétrolières, nous continuons à attendre un accord final, à long terme et viable sur ce dossier ainsi que sur la coopération en matière de sécurité et sur le Sinjar.

Je pense que nous pouvons tous convenir que l’instabilité qui prévaut aux plans national et régional a pesé lourdement sur l’Iraq au cours des derniers mois. Je n’apprends rien à personne en disant que la violence entre deux États que nous avons vue en Iraq au début de cette année a été perçue comme une menace évidente et importante pour le pays. Le *modus operandi* et les règles

d'engagement ont évolué, et le risque que des groupes armés aux hiérarchies floues se livrent à des actes incontrôlés est une préoccupation constante. Au-delà de la menace de sécurité immédiate, cela se traduit également par le fait qu'une attention politique indispensable est détournée de questions intérieures inachevées et urgentes. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, les faits nouveaux dans le domaine de la sécurité régionale ne doivent pas éclipser les priorités nationales et les exigences légitimes de réforme. La question est de savoir si l'Iraq pourra s'épanouir en tant que lieu de paix et de compréhension, ou s'il va souffrir en étant le théâtre de batailles extérieures.

Je voudrais en venir maintenant à la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi que des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Nous avons eu un regain d'espoir en janvier lorsque de nouveaux restes humains ont été découverts et exhumés d'une troisième tombe à Samaoua. Malgré un contexte opérationnel très délicat, le Ministère iraquien de la défense a consacré une attention louable à ce dossier important, en encadrant les efforts de fouille avec l'aide du Comité international de la Croix-Rouge. J'espère sincèrement que l'identification génétique de ces restes humains récemment découverts, ainsi que de ceux qui sont encore en cours d'analyse au Koweït, sera concluante et permettra aux familles et aux proches de ceux qui ont disparu il y a près de 30 ans de faire leur deuil. La contribution des membres de la Commission tripartite, qui ont permis la fourniture et l'analyse d'images satellites, corroborées par des témoignages, s'est révélée cruciale pour localiser les sites de Samaoua. J'invite instamment tous les membres de la Commission à ne pas relâcher leur soutien aux efforts en cours concernant d'autres éventuels sites d'inhumation.

J'avais l'intention de conclure sur des paroles pleines d'espoir. Toutefois, l'indécision et les dissensions politiques en place, qui entraînent une nouvelle paralysie du processus décisionnel, ne donnent malheureusement aucune raison d'être optimiste dans l'immédiat. Le pays et son peuple continuent d'être propulsés dans l'inconnu. En outre, le fait que, à plusieurs reprises, les sessions parlementaires ne soient pas parvenues à obtenir un quorum est exactement l'inverse de ce dont le pays a besoin, en particulier en période de crise politique aiguë. Le mandat fondamental d'un élu est de répondre présent à l'appel et de voter.

Comme je l'ai dit la dernière fois (voir S/PV.8676), la crise politique actuelle peut déboucher sur un Iraq plus juste, plus robuste et intrinsèquement plus résistant. Mais, je le répète, pour que cela se concrétise, les responsables politiques devront agir rapidement, en plaçant l'intérêt du pays au-dessus de tout. L'Iraq doit et peut trouver sa force dans la diversité, en reconnaissant qu'une société cohésive est plus que la somme de ses parties. Jouer en permanence les pompiers n'a rien d'une stratégie. Il faut passer d'une gestion de crise constante à une politique durable et stable, en renforçant la résilience par une réforme systémique, profonde et vaste. Comme nous le savons tous, être robuste chez soi est indispensable lorsqu'on veut être robuste à l'étranger.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie Mme Hennis-Plasschaert de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Norman-Chalet (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous souhaiter plein succès, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre équipe, alors que vous accédez à la présidence tournante mensuelle du Conseil de sécurité. Je souhaite également remercier la Belgique de sa présidence le mois dernier.

Je remercie infiniment la Représentante spéciale Hennis-Plasschert de sa présence et de son exposé éclairant, ainsi que de son leadership. Nous remercions également toute l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), ainsi que l'équipe de pays des Nations Unies, pour le travail indispensable qu'elles accomplissent à l'appui de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité de l'Iraq.

L'Iraq se trouve toujours à la croisée des chemins, comme c'était le cas lors de notre séance d'information en décembre dernier (voir S/PV.8676) et, de fait, comme l'a dit la Représentante spéciale, il continue d'être à la une de l'actualité. Les Iraquiens sont en train de choisir leurs nouveaux dirigeants politiques, dans le sillage de leurs exigences légitimes en matière de possibilités économiques, de bonne gouvernance, de réformes électorales et de prise en compte de tous les Iraquiens. Nous appelons les prochains dirigeants iraquiens à mettre d'urgence en œuvre ces réformes, qui permettront de lutter contre la corruption et de promouvoir des élections libres et régulières. Nous leur demandons également de protéger les manifestants et de faire en sorte que leurs meurtriers répondent de leurs actes – en toute transparence et dans le respect de l'état de droit et de la constitution iraquienne. Il faut adhérer à ces réformes car elles sont dans l'intérêt national de l'Iraq.

Elles permettront de limiter l'influence des groupes armés déstabilisateurs échappant au contrôle de l'État; d'attirer les investissements étrangers; et, en définitive, de convertir les amples ressources naturelles de l'Iraq en une meilleure qualité de vie pour tous les Iraquiens.

Les Iraquiens continuent de réclamer un État souverain qui leur procure de la dignité et qui résiste à la coercition iranienne; et le mouvement réformiste subsiste, malgré des actes odieux tels que des meurtres, des passages à tabac, des enlèvements ou des actes de torture. Une attaque d'une telle violence contre la liberté d'expression et de réunion pacifique n'a pas sa place dans une démocratie. Les États-Unis continueront à utiliser tous les outils nationaux à leur disposition pour promouvoir la responsabilité en cas de corruption et de graves violations des droits de l'homme. C'est ainsi, notamment, que nous avons récemment inculpé quatre Iraquiens impliqués dans de graves atteintes aux droits de l'homme et des actes de corruption.

Je me dois de noter que nous sommes toujours confrontés aux menaces que posent les milices appuyées par l'Iran, même après les attaques contre les forces des États-Unis et de la coalition qui sont hébergées sur des bases iraquiennes, attaques qui ont tué un Américain cette année. Les milices soutenues par l'Iran ont assiégé l'ambassade des États-Unis à Bagdad pendant près de 26 heures ces derniers jours et les tirs de roquettes n'ont toujours pas cessé ces dernières 48 heures. Nous soulignons qu'il incombe tout spécialement au Gouvernement iraquien, en vertu de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, de prendre toutes mesures appropriées pour protéger les installations diplomatiques.

Les forces iraquiennes et de la coalition continuent de lutter conjointement contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) sur le champ de bataille. Nous devons rester vigilants face à la menace que l'EIIL continue de représenter, et nous appelons la communauté internationale à aider l'Iraq dans ses efforts antiterroristes essentiels.

Dans une perspective d'avenir, si les nouveaux dirigeants iraquiens ne remédient pas aux griefs légitimes du peuple en matière d'économie et de gouvernance, le pays pourrait effacer des années de progrès en faveur de la stabilité et de la prospérité pour une nouvelle génération d'Iraquiens. C'est en raison de ces enjeux élevés que le travail de la MANUI et de la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert revêt tant d'importance. Nous appelons les nouveaux dirigeants iraquiens à adhérer pleinement au mandat de la MANUI s'agissant de promouvoir un dialogue politique inclusif et la réconciliation, de faire avancer les réformes structurelles, de faciliter les échanges régionaux et de remédier aux problèmes de longue date entre Bagdad et le Gouvernement de la Région du Kurdistan.

Dans un pays au potentiel aussi riche que l'Iraq, il est difficile d'isoler une priorité quelconque aujourd'hui, mais je souhaite appeler l'attention du Conseil sur la question d'élections anticipées crédibles, demandées par plusieurs responsables iraquiens. Dans le cadre de son mandat, les efforts de la MANUI en matière d'assistance technique électorale, en coordination avec le Gouvernement iraquien et la Haute Commission électorale indépendante, seront cruciaux dans les mois à venir. Nous encourageons la MANUI, aux côtés d'organisations non gouvernementales (ONG) locales, à accompagner l'Iraq pour mettre en place un processus électoral inclusif. Je voudrais également souligner l'intérêt qu'a l'action de la MANUI, telle que la définit son mandat, en matière de surveillance et de documentation des violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits. Ces traces écrites sont indispensables pour faire en sorte que les responsables de violences contre les manifestants pacifiques répondent de leurs actes.

Nous sommes de plus en plus préoccupés par l'absence de progrès s'agissant de l'accès humanitaire des ONG. Les ONG humanitaires, parmi lesquelles figurent de nombreux partenaires des États-Unis, n'ont pas réussi, ces trois derniers mois, à mener à bien leurs activités vitales au profit de tous les Iraquiens, toutes confessions et origines ethniques confondues, en raison du retard accumulé dans les demandes d'accès. Nous saluons l'implication de la MANUI sur cette question et appelons les autorités iraquiennes à trouver d'urgence une solution.

S'agissant de la question non réglée des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales, depuis la première guerre du Golfe, les États-Unis sont fermement attachés aux efforts de la MANUI, de la Commission tripartite et du Comité international de la Croix-Rouge pour continuer de progresser. La récente découverte de restes humains à Samaoua, comme cela a été mentionné ce matin, est un pas vers l'apaisement et la réconciliation entre l'Iraq et le Koweït.

Le paysage politique iraquien peut sembler délicat dans l'immédiat mais nous continuons d'espérer que les nouveaux dirigeants iraquiens accorderont la priorité

aux intérêts de tous les Iraquiens, et nous sommes convaincus qu’ils parviendront à mettre en œuvre des réformes structurelles, lesquelles permettront à l’Iraq d’emprunter une nouvelle voie axée sur la prospérité, voie sur laquelle la MANUI et la communauté internationale l’accompagneront.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je souhaite à la délégation de la Chine plein succès alors qu’elle assume la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Je voudrais aussi remercier M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique, pour la présidence belge du Conseil en février, bien que nous n’ayons gagné aucun prix.

Pour ce qui est du sujet à l’examen aujourd’hui, je souhaite la bienvenue à l’Ambassadeur d’Iraq. Nous sommes heureux de l’avoir parmi nous au Conseil aujourd’hui. Nous sommes bien entendu au courant de la situation difficile à laquelle son pays est confronté. Nous avons entendu l’exposé, que j’apprécie beaucoup, de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Hennis-Plasschaert, qui, dans le même temps qu’il suscite l’espoir, donne à réfléchir. Je voudrais revenir sur ce thème de l’espoir, un thème auquel nous pouvons souscrire.

Nous espérons, tout d’abord, que le pays sera tenu à l’écart des tensions régionales. Après la très dangereuse escalade dont nous avons tous été témoins en janvier, il importe au plus haut point que nous observions maintenant une désescalade. Nous demandons à toutes les parties prenantes, à l’intérieur comme à l’extérieur du pays, de faire preuve de la plus grande retenue. Il ne faut pas que l’Iraq soit entraîné dans les confrontations régionales; il faut plutôt lui permettre de se concentrer sur le relèvement, la reconstruction et la croissance après le conflit et d’utiliser le potentiel économique dont il dispose, comme Mme Hennis-Plasschaert l’a souligné.

Parlant d’espoir, les manifestations que nous avons tous vues étaient aussi un signe d’espoir. Nous avons vu qu’il existe une société civile très dynamique. Il y a maintenant de nombreuses femmes actives dans le pays, ce que nous appuyons. Nous appuyons et saluons aussi les manifestations, pacifiques pour la plupart. Mais il est vraiment malheureux que nous ayons été aussi les témoins d’un recours excessif à la force. Comme Mme Hennis-Plasschaert l’a décrit, nous avons été les témoins d’horribles violations des droits de l’homme. Je ne peux que faire écho à ce qu’elle a dit et à ce que la représentante des États-Unis a dit auparavant, à savoir que leurs auteurs doivent être traduits en justice. Nous ne pouvons pas tolérer l’impunité.

Pour revenir au thème de l’espoir, nous espérons aussi qu’il y aura bientôt un gouvernement. Les responsables politiques doivent surmonter les divisions politiques et l’indécision dans leur pays. Le pays a besoin d’une classe politique unie. Comme l’a dit Mme Hennis-Plasschaert, aucun premier ministre ne peut le faire à lui seul. Ce n’est que lorsqu’il y aura un nouveau gouvernement solide qu’il sera possible de contenir les activités des groupes armés, dont beaucoup étaient les auteurs des tueries, des enlèvements et de la violence contre des manifestants non armés et des journalistes. Ces bandes criminelles doivent être démantelées et réintégrées.

En outre, je me fais l’écho de ce que la Représentante spéciale du Secrétaire général a dit au sujet de la lutte contre la corruption. Il est inacceptable qu’elle soit, comme elle l’a dit, ancrée dans la politique de tous les jours. Je fais aussi écho à l’appel lancé pour fournir un accès aux organisations non gouvernementales et au personnel humanitaires.

Je voudrais terminer sur le thème, encore une fois, de l’espoir. S’il y a un nouveau gouvernement, s’il y a une bonne gouvernance, si le nouveau Gouvernement permet à la société civile de s’épanouir et s’il y a un processus électoral inclusif, alors il y a de l’espoir pour le pays et pour un relèvement économique. Si le pays est tenu à l’écart des tensions régionales, la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme sera également couronnée de succès.

Je voudrais, enfin, l’Ambassadeur du Koweït étant dans la salle, le remercier pour ce qu’il a dit au sujet du travail qu’effectue la Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq sur les Koweïtiens portés disparus. Il est très important, même des années après, que ce travail continue d’être mené.

M. Singer Weisinger (République dominicaine (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d’abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois, et vous souhaiter plein succès. De même, je voudrais souligner l’excellente conduite des travaux du Conseil par la délégation belge durant le mois de février.

Nous remercions Mme Jeanine Hennis-Plasschaert pour son rapport et pour tout le travail qu’elle et son équipe effectuent dans ces circonstances complexes. Nous lui souhaitons la bienvenue à New York.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique, nous appuyons les efforts déployés par la Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq (MANUI) dans sa quête d’une issue à l’impasse politique, en favorisant le dialogue entre les parties du spectre politique et social de l’Iraq, en promouvant le renforcement institutionnel, et en fournissant une assistance aux processus électoraux. Nous nous félicitons de l’adoption de la nouvelle loi relative à la Haute Commission électorale indépendante, prévoyant la nomination de neuf commissaires électoraux, dont une femme au poste de Directrice générale de cet organe.

En revanche, nous notons avec préoccupation qu’aucun consensus n’a été encore atteint sur l’élection du Premier Ministre et la formation de son gouvernement. C’est pourquoi nous appelons les acteurs politiques à réfléchir à leurs décisions et à placer le bien-être de la population, et non les intérêts partisans ou personnels, au cœur de leurs objectifs. Nous les engageons aussi à tenir compte des revendications de la société, en procédant à une restructuration gouvernementale qui garantisse le fonctionnement des institutions, la fourniture de services de base de qualité, les perspectives d’emplois, et la croissance d’une société inclusive, exempte de corruption et d’impunité.

Nous appelons à nouveau les autorités à respecter le droit à la liberté d’expression, ainsi que le droit de manifester et de tenir des réunions pacifiques, ainsi qu’à s’abstenir de tout acte de violence et de répression contre les manifestants, dans le cadre du respect de leurs droits fondamentaux. Nous espérons en outre que les enquêtes pour l’identification des auteurs de violences perpétrées durant les manifestations et les procédures judiciaires ouvertes à cet égard vont se poursuivre.

Pour ce qui est de l’aspect sécuritaire, nous déplorons les événements survenus au début de l’année du fait des affrontements entre deux nations alliées de I’Iraq. Les tensions accrues aux niveaux national, régional et international engendrées par cette situation ont amené les députés à adopter une décision dans laquelle ils demandaient au Gouvernement de retirer la demande de soutien qu’il avait formulée à l’intention de la coalition internationale contre l’EIIL. Nous espérons que cette décision n’annulera pas les gains obtenus jusqu’à présent en matière de lutte contre le terrorisme, ce qui permettrait à ce qui reste de l’État islamique de reprendre du poil de la bête. Nous exhortons les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à éviter toute action déstabilisatrice et toute rhétorique incendiaire qui pourraient détériorer encore davantage la situation déjà précaire qui prévaut dans ce pays, et à respecter l’intégrité territoriale et la souveraineté de l’Iraq.

S’agissant de la situation humanitaire, nous saluons les efforts de réhabilitation et de fourniture d’aide déployés par les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales malgré les difficultés d’ordre opérationnel et sécuritaire auxquels ils se heurtent. Nous soulignons l’importance de continuer à répondre aux besoins des personnes déplacées et des réfugiés et d’apporter des solutions durables qui les aident à retourner de leur plein gré, dans la sécurité et la dignité.

Enfin, nous espérons que les efforts de la MANUI faciliteront la réconciliation nationale au moyen d’un dialogue entre les acteurs politiques et d’autres secteurs de la société, qui permette une réforme intégrale qui réponde aux revendications de la population et ouvre la voie au développement, à la paix et à la sécurité souhaités en Iraq.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous vous félicitons, Monsieur le Président, ainsi que nos collègues chinois, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Vous pouvez toujours compter sur le soutien de notre délégation. Nous remercions la Belgique de sa présidence du Conseil en février. Ce fut un mois court, mais très chargé et très intense.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Hennis-Plasschaert, de son exposé. Nous appuyons les travaux de la Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq, qui contribuent utilement aux processus de réconciliation, dans le respect de la souveraineté du pays.

Nous suivons de près l’évolution de la situation en Iraq. Comme les membres du Conseil le savent, le 1er mars, le Premier Ministre désigné, Mohammed Tawfiq Allawi, a démissionné et a renoncé à son mandat de former un Gouvernement. En consultation avec les principales forces politiques, le Président de la République, Barham Salih, devra désigner un nouveau candidat à la tête du Gouvernement. Nous espérons que ce processus se déroulera en temps voulu, conformément aux dispositions de la Constitution.

Nous sommes conscients que les dirigeants iraquiens ont une tâche difficile, qui consiste à prendre en compte les points de vue de l’ensemble du paysage politique, social, ethnique et religieux du pays. Nous sommes convaincus qu’un dialogue inclusif permettra

de surmonter les désaccords internes en Iraq, ce qui est d'une importance capitale pour le pays et pour l'ensemble de la région du Moyen-Orient. Pour notre part, dans nos contacts avec toutes les forces politiques en Iraq, nous les encourageons à joindre leurs efforts pour régler toutes les questions qui se posent dans le pays et parvenir à des accords mutuellement acceptables.

Les manifestations de masse se poursuivent dans le pays pour réclamer des réformes politiques et socio-économiques. Comme nous l'ont dit les responsables iraquiens, les autorités considèrent ces manifestations comme une forme d'expression démocratique et s'engagent à garantir la liberté de réunion pacifique. Nous prenons note de la réduction du niveau de violence et nous félicitons les forces de l'ordre à cet égard. Nous demandons à toutes les parties de continuer de faire preuve de retenue. Dans le même temps, nous estimons qu'il est inacceptable que des forces extérieures utilisent les manifestations comme un outil pour influer sur la situation interne.

Les autorités élaborent actuellement des plans pour mettre en œuvre des réformes, mais cela ne sera pas possible sans un gouvernement stable et qui fonctionne. Il en va de même pour le règlement de nombreux problèmes qui se sont accumulés au fil des ans pour des raisons évidentes. L'Iraq a dû se remettre des événements de 2003 et de la guerre pénible contre les terroristes qui a suivi. Il importe que la communauté internationale appuie Bagdad dans l'élaboration de mesures globales en faveur du relèvement de l'économie et de l'amélioration des conditions sociales.

Nous nous félicitons de la poursuite du dialogue visant à rétablir la compréhension entre Bagdad et Erbil. Nous sommes convaincus qu'une nouvelle amélioration de leurs relations aidera l'Iraq à renforcer sa sécurité et à utiliser efficacement son potentiel économique au profit de l'ensemble du peuple iraquien.

Nous constatons avec inquiétude que le niveau de terrorisme reste élevé dans le pays. La situation est aggravée par l'augmentation du nombre de terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant qui quittent la Syrie pour se rendre en Iraq. Nous sommes convaincus que ce défi ne pourra être relevé efficacement que grâce à une coordination aussi large que possible des efforts de lutte contre le terrorisme. Dans le même temps, nous soulignons la nécessité pour tous les acteurs qui participent à la lutte contre le terrorisme en Iraq de respecter la souveraineté de l'État iraquien et de coordonner leurs actions avec Bagdad.

Nous sommes préoccupés par les conséquences négatives que la situation artificiellement exacerbée en Iran peut avoir sur la situation politique en Iraq. Il ne faut pas que l'Iraq soit entraîné dans une confrontation régionale. Nous répétons ce que nous disons toujours, à savoir que l'Iraq ne doit pas devenir une arène pour le règlement des comptes régionaux. Le pays a le droit de nouer et de développer des relations normales avec ses voisins et personne n'a le droit de saper ces relations. Nous avons tous été témoins d'une dangereuse escalade au début de l'année, lorsque la région s'est trouvée au bord du conflit à la suite de l'assassinat illégal, par les États-Unis à Bagdad, du commandant du Corps des gardiens de la révolution islamique iranien, le général Qasem Soleimani, et de responsables iraquiens. Cet acte, commis à l'insu de l'Iraq, a porté atteinte à la stabilité et à la sécurité d'un État souverain qui est Membre de l'ONU.

Nous soulignons une fois de plus la nécessité de lancer des mécanismes de dialogue dans la région plutôt que d'imposer des sanctions et de proférer des menaces. À cet égard, nous voudrions rappeler que le Secrétaire général a pour mandat d'élaborer des mesures de sécurité et de confiance dans la région, conformément à la résolution 598 (1987). Nous sommes prêts à coopérer sur cette base avec tous les partenaires régionaux et internationaux intéressés dans le cadre du concept de sécurité collective dans la région du golfe Persique, que nous avons proposé, ainsi que d'autres initiatives constructives.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour vous souhaiter, Monsieur le Président, la bienvenue à la présidence et vous dire que le Royaume-Uni se réjouit à la perspective de travailler avec vous et avec votre délégation. Je remercie également le représentant de la Belgique du brio avec lequel il a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois de février.

Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale de son exposé et des efforts constants qu'elle et sa Mission déploient pour appuyer et conseiller le Gouvernement iraquien. Leur action est importante et comme nous l'avons tous entendu, les conditions sont actuellement difficiles. Elle peut compter sur notre appui sans faille.

Bien que l'Iraq ait fait des progrès notables ces dernières années, comme l'ont dit de nombreux orateurs, notamment la Représentante spéciale, les derniers mois ont été difficiles. En ce qui concerne le dernier revers en date, à savoir la démission du Premier Ministre, je suis

d'accord avec le représentant de la République dominicaine pour dire que nous devons à présent appeler les dirigeants iraquiens à donner la priorité au peuple iraquien et à la bonne gouvernance du pays.

Il est regrettable que la formation d'un nouveau Gouvernement à même de bénéficier de la confiance du Parlement et du peuple iraquiens ait pris du retard. Le Royaume-Uni appelle tous les dirigeants iraquiens à privilégier les intérêts nationaux et à collaborer de manière constructive pour apporter leur appui à un nouveau Premier Ministre. L'Iraq a besoin de toute urgence d'un Gouvernement inclusif et représentatif, engagé et capable de répondre aux revendications du peuple iraquien. Cela est d'autant plus important compte tenu du mécontentement évident à l'égard du statu quo, comme l'illustrent les manifestations de grande ampleur qui ont lieu en Iraq depuis octobre dernier. Des milliers de citoyens iraquiens ont manifesté pour exprimer des revendications légitimes en faveur de réformes politiques, économiques et sociales, mais des centaines d'entre eux ont été tués et des milliers d'autres ont été blessés. Le peuple iraquien a le droit de manifester pacifiquement, et nous sommes profondément préoccupés par l'usage disproportionné de la force par les forces de sécurité, notamment les tirs à balles réelles et les violations des droits de l'homme, y compris des attaques contre des journalistes. Le Royaume-Uni exhorte les autorités iraquiennes à s'acquitter des engagements qu'elles ont pris de mener des enquêtes crédibles sur les violences et de demander des comptes aux responsables. Par ailleurs, nous condamnons sans équivoque les attaques commises contre des locaux diplomatiques. Il est essentiel que les manifestations restent pacifiques.

Je voudrais dire à l'Ambassadeur de l'Iraq que le Royaume-Uni est prêt à aider l'Iraq à mettre en œuvre des réformes cruciales qui répondent aux préoccupations du peuple. Nous nous félicitons des progrès accomplis en matière de réformes électorales et nous invitons instamment le Gouvernement iraquien à poursuivre sa coopération avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et avec la communauté internationale pour faire en sorte que la nouvelle loi sur la réforme électorale permette de répondre aux exigences des manifestants, notamment l'organisation d'élections crédibles, libres et inclusives.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2020/140), et comme l'a souligné la Représentante spéciale, Daech demeure une menace persistante pour la sécurité de l'Iraq ainsi que pour la région et pour le monde entier. Par conséquent, nous espérons que l'Iraq et la communauté internationale continueront de travailler en étroite collaboration pour contrer cette menace commune. La Coalition mondiale contre Daech continue d'appuyer les forces de sécurité iraquiennes et de travailler en étroite collaboration avec elles, dans le plein respect de la souveraineté iraquienne. Je suis fière que les soldats britanniques en Iraq aient formé plus de 100 000 membres des forces de sécurité iraquiennes.

Les milices continuent de menacer la stabilité de l'Iraq et risquent d'aggraver les tensions régionales. Nous condamnons l'attaque perpétrée contre l'Ambassade des États-Unis à Bagdad le 31 décembre, ainsi que les attaques des milices contre des bases militaires et des locaux diplomatiques. Le Gouvernement iraquien a le devoir d'assurer la sécurité de tous les locaux diplomatiques en Iraq. Toutefois, nous demandons instamment à toutes les parties – et je tiens à souligner que cela inclut les voisins de l'Iraq – de faire preuve de retenue et d'éviter d'entraîner l'Iraq dans un conflit, parce que ce n'est pas de cela dont le peuple iraquien a besoin. Nous sommes vivement préoccupés par le fait que 1,4 million d'Iraquiens sont toujours déplacés et que plus de 4 millions d'Iraquiens auront besoin d'un appui ou d'une assistance cette année, sous une forme ou une autre. Les informations selon lesquelles des déplacés regagnent leurs foyers sous la contrainte et dans des conditions où leur dignité n'est pas assurée sont préoccupantes. Je profite de cette occasion pour rappeler qu'en vertu des conventions internationales, tous les retours doivent se faire volontairement, en toute sécurité et dans la dignité.

Le Royaume-Uni est prêt à aider l'Iraq à appliquer des solutions durables, notamment en ce qui concerne la réconciliation, la reconstruction et la fourniture de services. Il est particulièrement important que l'instabilité politique et les manifestations ne détournent pas l'attention et n'empêchent pas de prendre des mesures pour répondre aux griefs qui ont conduit à l'ascension de Daech.

Après avoir écouté les exposés présentés aujourd'hui, nous savons tous que les derniers mois ont été difficiles pour le Gouvernement et le peuple iraquiens. Cependant, il y a eu des progrès sur des questions clefs, notamment les efforts d'ouverture régionale, le dialogue entre Bagdad et Erbil et la reconstruction dans le cadre du mécanisme de financement pour la stabilisation. Comme l'a souligné la Représentante spéciale du Secrétaire général, il y a des raisons d'espérer et nous

ne devons pas ignorer les progrès accomplis. Mais je voudrais néanmoins me faire l’écho de ce qu’a notamment dit le représentant de l’Allemagne au sujet de la corruption et de la nécessité de la combattre.

Ma dernière observation concerne le dossier Iraq-Koweït. Je rends hommage au travail accompli par le représentant du Koweït, qui est présent dans la salle. Comme l’ont indiqué les représentants des États-Unis et de l’Allemagne, les évolutions récentes à cet égard sont très encourageantes. Le Royaume-Uni demeure déterminé à contribuer à l’amélioration des relations entre l’Iraq et le Koweït par l’intermédiaire des travaux de la Commission tripartite, qu’il appuie.

Nous sommes disposés à continuer de soutenir le prochain gouvernement iraquien dans ses efforts pour continuer de répondre aux revendications légitimes des manifestants et mettre en œuvre des réformes cruciales. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à engager un dialogue pacifique. L’espoir est permis et un avenir meilleur est envisageable pour le peuple iraquien.

Mme Gueguen (France) : À mon tour, je félicite la Chine pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars, pendant lequel elle pourra compter sur la coopération de la délégation française. Je remercie également la Belgique pour la conduite remarquable de nos travaux au cours du mois dernier. Je souhaiterais également commencer par remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Iraq, Jeanine Hennis-Plasschaert, pour son intervention, et surtout pour son travail remarquable, avec ses équipes, au service de la paix en Iraq.

L’Iraq, qui a été meurtri par des épreuves successives au cours de son histoire récente et qui est un pays avec lequel la France entretient des liens forts et anciens, est à la croisée des chemins. Le pays est bousculé par les tensions régionales. Il doit achever la lutte contre Daech. Il doit également répondre aux aspirations que les Iraquiens et les Iraquiennes expriment depuis le mois d’octobre dernier et continuer à avancer sur le chemin de la démocratie et de la justice.

Pour répondre à tous ces défis, un objectif est essentiel. Il faut faire en sorte que l’Iraq soit pleinement souverain, qu’il recouvre rapidement sa stabilité institutionnelle et les moyens de répondre à ces différents défis. Et il est indispensable que les membres du Conseil se tiennent aux côtés du peuple iraquien et de ses autorités pour y parvenir. Dans cet esprit, je souhaiterais mettre en avant aujourd’hui deux messages principaux.

Le premier est un message de soutien - soutien tout d’abord au peuple iraquien, qui doit pouvoir exprimer ses revendications légitimes sans craindre pour sa sécurité, conformément aux principes constitutionnels iraquiens. Le bilan humain des manifestations est excessivement lourd, avec plus de 500 morts et des milliers de blessés.

Comme évoqué à Genève lors de la quarante-troisième session du Conseil des droits de l’homme, la France est particulièrement préoccupée par les arrestations arbitraires, les assassinats, les disparitions forcées et le recours aveugle à la force contre des personnes exerçant leur droit de manifester pacifiquement, documentés notamment par la Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq (MANUI). Il est de la responsabilité des autorités iraquiennes de veiller à la sécurité des manifestants et de garantir l’exercice des libertés d’expression, de réunion et de manifestation. Nous les invitons à cet égard à tenir compte des recommandations faites par la MANUI.

Dans ce contexte difficile, l’Iraq doit se doter d’un gouvernement qui soit en mesure de mettre en œuvre les réformes attendues par les Iraquiens et les Iraquiennes, notamment pour lutter contre la corruption, pour assurer des services de qualité à la population et pour organiser des élections anticipées, justes et transparentes. Les femmes doivent avoir toute leur place. Nous nous tiendrons aux côtés des autorités iraquiennes pour la mise en œuvre de ces réformes.

Il faut enfin un soutien sans réserve à la Mission des Nations Unies et à la Représentante spéciale du Secrétaire général, dont je tiens à saluer l’engagement courageux et efficace. Il est essentiel que la MANUI poursuive son action en appui aux autorités iraquiennes, en particulier dans le domaine de l’assistance électorale. Son travail pour encourager le dialogue entre Bagdad et Erbil est également précieux.

S’agissant du dossier douloureux des Koweïtiens et ressortissants d’États tiers disparus et de la question des archives et des biens koweïtiens disparus, les progrès réalisés grâce à la découverte des sites de Samaoua sont encourageants et soulignent une fois de plus l’importance d’avancer résolument vers un règlement. Nous veillerons à ce que la MANUI continue de bénéficier de moyens et d’un mandat adaptés.

Mon second message est un appel à la mobilisation internationale. L'Iraq a besoin du soutien actif du Conseil de sécurité et de ses autres partenaires internationaux. La mobilisation doit tout d'abord viser à tout faire pour que l'Iraq reste à l'écart des tensions régionales et pour que sa souveraineté soit préservée. En effet, un Iraq stable est indispensable pour créer les conditions d'une désescalade durable dans la région.

La mobilisation doit concerner aussi la lutte contre Daech. Nous le savons tous, le combat n'est pas fini. La coalition internationale est déterminée à poursuivre son soutien aux autorités iraquiennes pour éviter toute résurgence de grande ampleur du terrorisme dans ce pays, tout en tenant compte de l'évolution de l'environnement politique.

Enfin, la mobilisation internationale doit répondre à l'urgence humanitaire et aux défis de la stabilisation et de la reconstruction du pays. Cela est d'autant plus indispensable pour contrer le risque de résurgence de Daech et favoriser la réconciliation entre les différentes composantes de la population iraquienne. Une attention particulière doit ainsi être portée aux zones libérées de Daech, mais également aux conditions nécessaires pour permettre le retour volontaire, sûr et digne des déplacés internes. Dans ce contexte, il est important d'assurer aux organisations non gouvernementales l'accès au territoire iraquien afin de contribuer à l'efficacité de leur travail.

Face à tous ces défis, l'Iraq peut compter sur l'engagement de la France à ses côtés. L'Iraq peut également compter sur l'Union européenne, dont le Haut-Représentant s'est vu confier un mandat par le Conseil de l'Union européenne pour contribuer aux efforts de désescalade dans la région. L'Iraq doit pouvoir compter aussi sur un Conseil de sécurité uni et déterminé à l'accompagner sur le chemin de la reconstruction et de la paix.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que le peuple de la République populaire de Chine, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Je promets l'appui et la coopération de ma délégation dans le cadre de vos travaux. Nous tenons également à remercier la Belgique de son excellente présidence en février. Nous remercions Mme Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son exposé, et par son intermédiaire, nous remercions ses collègues sur le terrain pour leur travail acharné dans des circonstances très difficiles.

L'Iraq a été ravagé par de nombreux cycles de conflit, un sectarisme paralysant et la menace de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), qui est encore plus dévastatrice. Au lendemain de la défaite militaire de l'EIIL, l'Iraq reste confronté à de graves problèmes de sécurité du fait de l'extrémisme violent et du caractère transnational de la menace.

Le mandat de la MANUI reste primordial pour coordonner les efforts de l'ONU à l'appui de l'Iraq. L'Afrique du Sud appuie le mandat de la MANUI, qui accompagne les efforts du Gouvernement et les processus électoraux en Iraq. Nous accueillons favorablement les réformes proposées par le Gouvernement iraquien en vue d'améliorer les structures de gouvernance et la fourniture de services à la population. Nous appuyons également l'impulsion en faveur d'un gouvernement inclusif qui rassemble les diverses composantes de la société iraquienne au sein des structures de gouvernance. Nous estimons que la réconciliation et l'unité nationales en Iraq sont essentielles pour promouvoir une paix durable dans le pays.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, l'Afrique du Sud s'associe aux autres orateurs pour condamner les incidents récents à Anbar, Diyala, Kirkouk, Ninive et Salaheddine, qui ont fait des victimes et causé la destruction de cultures. Cela est révélateur de la menace mortelle qui persiste dans le pays, ce qui nécessite un appui continu et une action soutenue de la part de la communauté internationale pour étayer les efforts déployés par le Gouvernement iraquien en vue de maîtriser pleinement la situation sécuritaire dans le pays.

La paix et la sécurité sont un préalable fondamental pour que l'Iraq puisse développer son économie, assurer sa croissance et fournir des services de base à tous ses citoyens. À cet égard, l'Afrique du Sud appuie la consolidation complète du contrôle de l'armée iraquienne sur ses territoires et les efforts faits par le Gouvernement pour éliminer la menace posée par l'EIIL.

L'Afrique du Sud demande instamment la poursuite de la coopération entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan afin de promouvoir la paix et la stabilité dans l'ensemble de l'Iraq.

S'agissant du rôle important des femmes pendant la transition politique en Iraq, l'Afrique du Sud se félicite de la nouvelle loi électorale et de la nomination

d'une femme au poste de Directrice générale de la Haute Commission électorale indépendante. En Iraq, les femmes continuent de jouer un rôle vital en appelant à une réforme politique et économique. Nous nous félicitons de l'essor du militantisme des femmes en Iraq, car cela augure bien de l'avenir du pays.

L'Afrique du Sud se joint également au Secrétaire général pour encourager la Chambre des députés à communiquer au Conseil de sécurité le texte de la nouvelle loi électorale et à éclaircir les questions encore en suspens y relatives.

L'Afrique du Sud se félicite des derniers développements concernant la question des Koweïtiens portés disparus, et tout effort visant à identifier les dépouilles mortelles de citoyens koweïtiens est hautement apprécié, car cela aide le peuple koweïtien à tourner la page et atténue sa douleur. Nous félicitons la Représentante spéciale du Secrétaire général et le Gouvernement iraquien des efforts d'identification des dépouilles mortelles.

La situation en Iraq s'est considérablement améliorée au cours des 17 dernières années. Le pays avait été dévasté par un conflit résultant de mésaventures militaires malavisées. Aujourd'hui, le pays traverse une période de reconstruction et de développement tandis qu'il se rebâtit avec le soutien nécessaire de la communauté internationale. Celle-ci doit faire le nécessaire pour aider l'Iraq dans son périple tout en respectant l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. Pour sa part, le peuple iraquien doit s'efforcer d'élaborer un processus politique inclusif qui mettra le pays sur la voie de la paix, de la prospérité et du développement durables.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Nous tenons tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous vous souhaitons plein succès. Nous félicitons également la Belgique de sa brillante présidence du Conseil au mois de février. Nous voudrions aussi remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé très utile. Je salue également la présence aujourd'hui de S. E. l'Ambassadeur d'Iraq.

La Tunisie suit de près la situation en Iraq, pays frère, et a pris note du rapport du Secrétaire général (S/2020/133). Nous espérons que les institutions iraquiennes et les différentes composantes du paysage politique iraquien pourront dépasser cette phase délicate pour parvenir à un consensus sur la formation d'un gouvernement et sur l'instauration du calme et de la stabilité des conditions de sécurité, grâce aux efforts collectifs de toutes les parties prenantes, au dialogue pacifique et à la priorité absolue accordée à l'intérêt général.

L'Iraq est confronté à de nombreux défis, notamment les effets d'une situation régionale tendue. Avec le soutien de la communauté internationale, l'Iraq a pu vaincre l'organisation terroriste Daech et protéger sa sécurité intérieure, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Tout cela a contribué à la paix et à la sécurité régionales et internationales.

Aujourd'hui, l'Iraq a besoin d'un appui international continu afin de consolider la stabilité et de soutenir les efforts visant la reconstruction, le développement économique, les réformes, la lutte contre la corruption, le renforcement de la démocratie et la tenue d'élections. Cela permettrait de réaliser les aspirations du peuple iraquien frère à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité. Dans ce contexte, nous soutenons l'appel lancé par le Secrétaire général aux différentes parties régionales et internationales pour qu'elles honorent leurs engagements en matière d'appui à l'Iraq. Nous réaffirmons aussi la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq et de ne pas s'ingérer dans ses affaires intérieures.

En dépit d'une amélioration relative de la situation économique de l'Iraq, le rapport du Secrétaire général mentionne la nécessité de continuer à fournir une aide humanitaire à ceux qui en auront besoin cette année dans le pays. C'est pourquoi nous appelons les différentes parties qui participent aux efforts humanitaires à poursuivre leur action pour répondre aux besoins du peuple iraquien.

Étant donné l'importance de la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi que de celle des biens koweïtiens disparus, en particulier les archives nationales koweïtiennes, nous nous félicitons de la coopération constructive dont il est fait état au vingt-cinquième rapport du Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) (S/2020/133). Cette coopération entre les autorités iraquiennes et koweïtiennes, le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres partenaires internationaux permettra de progresser davantage sur ce dossier et de régler diverses autres questions qui s'y rapportent.

Enfin, nous réitérons notre appui à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et au rôle

positif que joue la Mission en accompagnant l'Iraq au cours de cette étape importante de son histoire. Malgré les difficultés et les complexités actuelles, il existe des indicateurs de la détermination des Iraquiens à mener à bien le processus de réformes, à ancrer les pratiques démocratiques et à réaliser le redressement économique et social, ainsi qu'à renforcer le rôle des femmes iraquiennes dans la gestion des affaires publiques.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois, et je remercie la Belgique de l'excellent travail accompli en février. Je souhaite la bienvenue au Conseil à notre cher collègue, l'Ambassadeur d'Iraq. Je tiens à remercier la Représentante spéciale, Mme Hennis-Plasschaert, de son exposé riche en enseignements. Je voudrais également exprimer ma gratitude pour l'action continue de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, menée dans des circonstances difficiles.

L'Iraq est confronté à des défis importants sur la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité. Dans le contexte de tensions régionales croissantes, le soutien continu de la communauté internationale à la sécurité et à la reconstruction de l'Iraq reste crucial. Tous les acteurs doivent respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq. En même temps, j'appelle le Gouvernement iraquien à poursuivre sa collaboration avec les parties prenantes internationales.

À cet égard, nous condamnons les nombreuses attaques à la roquette contre les bases militaires qui accueillent des troupes étrangères, ainsi que contre l'ambassade des États-Unis à Bagdad.

La persistance de la crise politique constitue une autre difficulté pour l'Iraq. J'exhorte tous les partis et factions politiques en Iraq à régler d'urgence leurs différends et à se mettre d'accord sur un candidat de consensus pour le poste de premier ministre. Il est grand temps de donner la priorité à l'intérêt national et de surmonter la crise politique prolongée. Il faut espérer qu'un nouveau gouvernement sera formé rapidement, ce qui permettrait de répondre aux aspirations légitimes de la population iraquienne.

Il est primordial que le Gouvernement poursuive des réformes économiques crédibles, crée des emplois, fournisse des services de base, améliore la gouvernance et prenne des mesures efficaces pour lutter contre la corruption et mettre en œuvre l'état de droit. Une présence plus grande des femmes et des jeunes doit également être assurée lors de la nomination de nouveaux ministres. Je demande aussi à l'Iraq d'achever le processus de réforme électorale et de continuer à coopérer avec l'Organisation des Nations Unies à cet égard, afin de garantir des élections libres, crédibles et régulières.

Nous sommes profondément préoccupés par les informations que nous continuons de recevoir concernant les violations des droits de l'homme dans le contexte des manifestations publiques, qui sont maintenant entrées dans leur sixième mois. L'utilisation de balles réelles contre des manifestants non armés, les menaces contre des militants et des journalistes et les détentions sans respect des formes régulières n'ont pas cessé. J'appelle tous les acteurs à faire preuve de la plus grande retenue et souligne la responsabilité qui incombe au Gouvernement de protéger les manifestants pacifiques et de mener des enquêtes approfondies sur les violations commises.

Prenant note du dernier rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants touchés par le conflit armé en Iraq (S/2019/984), je salue les mesures importantes prises par le Gouvernement iraquien pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés. J'attends avec intérêt de nouveaux efforts en ce sens.

Il est également nécessaire de trouver une solution durable à la situation des personnes déplacées, car leur retour volontaire, sûr et digne n'est pas garanti. J'encourage le Gouvernement iraquien à coopérer avec l'ONU et les organisations non gouvernementales concernées dans le cadre des efforts visant à promouvoir la réconciliation et la cohésion sociale.

Pour terminer, il est crucial que tous les acteurs politiques iraquiens mettent de côté leurs différends et, avec l'appui de l'ONU et des partenaires internationaux, s'attachent à surmonter les multiples défis auxquels ils sont confrontés et à répondre aux aspirations légitimes de leur peuple à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et à la paix. Ils peuvent compter sur notre soutien.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Tout d'abord, toutes nos félicitations, Monsieur le Président, pour votre présidence ce mois-ci. Vous pouvez, bien sûr, compter sur notre plein soutien. Je voudrais remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq pour son exposé, mais aussi et surtout pour son travail important avec son équipe dans une situation difficile.

En effet, l’Iraq est confronté aujourd’hui, comme l’a dit la Représentante spéciale, à des défis particuliers et importants. Sortant du conflit, le pays a entamé le long chemin de la réconciliation. Entretemps, le Gouvernement doit répondre, à court terme et dans un contexte très difficile, aux aspirations de son peuple.

Les libertés d’expression et de réunion pacifique sont des droits fondamentaux qui doivent être respectés. Elles sont cruciales pour faire progresser la démocratie. Nous condamnons l’utilisation de la violence, y compris par les forces de sécurité, dans le contexte des manifestations qui ont commencé à l’automne dernier. Nous attendons aussi, comme nous l’avions déjà dit, que chaque abus qui a eu lieu lors des manifestations fasse l’objet d’une enquête et, le cas échéant, que les auteurs soient poursuivis.

Nous appelons à ce que toutes les parties s’engagent dans un dialogue constructif afin de former un nouveau Gouvernement qui réponde aux aspirations légitimes de la population. La Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq a un rôle important à jouer en assistant les autorités iraquiennes à cet égard, car, comme on l’a dit, les défis sont importants et nous espérons que le futur Gouvernement pourra poursuivre les efforts du précédent, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption, la relance économique, la création d’emplois, la réforme du secteur de sécurité, la réconciliation et la fourniture de services de base à la population. De plus, le Gouvernement devrait continuer ses initiatives importantes et courageuses déjà prises en matière de réforme du secteur de sécurité afin qu’il puisse rétablir à terme son monopole sur la force publique.

Nous sommes très préoccupés depuis plusieurs semaines par le manque d’accès humanitaire suite à la décision des autorités iraquiennes de mettre un terme fin 2019 au système de lettres d’accès pour les organisations non gouvernementales. Cela a eu des conséquences alarmantes pour la délivrance de l’aide humanitaire dans le pays, comme souligné à plusieurs reprises par la Coordinatrice résidente des Nations Unies. Nous appelons donc les autorités à mettre en place immédiatement une solution à cette problématique.

Bien que l’État islamique soit vaincu militairement, les causes qui ont permis à Daech de se développer demeurent. Il faut donc tout faire pour éviter sa résurgence, ce qui implique de continuer les efforts militaire et de stabilisation. Nous saluons le travail et le rôle importants de la Coalition mondiale contre Daech à cet égard et nous espérons que la communauté internationale et l’Iraq pourront continuer leur travail ensemble à ce sujet. Comme la Représentante spéciale l’a mentionné, l’Iraq s’est retrouvé dans un climat régional volatil. Nous appelons tous les acteurs à faire preuve de retenue.

Enfin, en tant que Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé, nous avons été récemment saisis du dernier rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants touchés par le conflit armé en Iraq (S/2019/984). Bien entendu, la plupart des graves violations ont eu lieu pendant la période du conflit, mais il est clair qu’il y a de nombreux défis encore à relever dans ce domaine, et nous aurons donc à cœur, au sein du Groupe de travail, d’œuvrer à des conclusions sur ce sujet.

M. Abarry (Niger) : Je suis particulièrement heureux, Monsieur le Président, de vous voir prendre la présidence du Conseil de sécurité. Je puis vous assurer du soutien du Niger et formule nos souhaits de plein succès à votre présidence.

Bien évidemment, comment ne pas se rappeler les bons souvenirs de l’Ambassadeur Pecsteen de Buytswerve et de son excellente présidence. Je pense qu’entre autres grands faits marquants, on peut citer le niveau de représentation de la Belgique pendant sa présidence, avec le Roi, le Vice-Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères. Félicitations donc à l’Ambassadeur et à son équipe pour l’excellent travail qu’ils ont abattu.

Je voudrais saluer également la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Iraq du tableau iraquien qu’elle a dépeint entre raison d’espérer et motif d’inquiétude. Je note également la présence de l’Ambassadeur Bahr Aluloom, et j’espère que sa présentation et les informations qu’il va donner éclaireront le Conseil.

Au chapitre de l’espoir, le Niger se réjouit de l’accalmie qui prévaut ces derniers temps en Iraq et encourage les autorités iraquiennes à poursuivre leurs efforts pour le développement de relations amicales avec les pays voisins, mais aussi l’élargissement de leur partenariat au niveau régional. Le Niger souhaite vivement que le processus politique, qui connaît des difficultés ces derniers temps, aboutisse à la mise en place d’institutions qui garantissent la stabilité du pays, avec la désignation du nouveau Premier Ministre consensuel.

Le Niger demeure convaincu qu’un processus durable doit inclure les femmes iraquiennes et nous saluons à cet égard les consultations avec le Groupe

consultatif de femmes sur la réconciliation et la politique, dont les demandes pour une représentation à tous les niveaux de gouvernance politique et économique restent légitimes. Ce processus politique doit s'inscrire dans une logique de recherche de solutions aux défis multiples auxquels les Iraquiens font aujourd'hui face.

En plus des menaces que pose le terrorisme, la corruption est une autre menace tout aussi dangereuse, car elle prive le pays des moyens de sa reconstruction. Ma délégation exprime sa préoccupation quant à la manière dont les manifestations ont été gérées et rappelle son attachement aux respects des libertés publiques, dont la liberté de manifester.

Le Niger appelle également le Gouvernement iraquien à prendre des mesures pour surmonter les difficultés administratives et de sécurité existantes, afin que cessent les violations contre les enfants, documentées dans le dernier rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit (S/2019/984) – comme l'a si bien relevé M. Pecsteen de Buytswerve, Président du Comité pertinent –, que les enfants puissent obtenir des documents d'état-civil et qu'ils aient accès à l'enseignement après tant d'années de violence, qui les ont privés d'école.

Il est fort regrettable que la menace transnationale du terrorisme reste présente dans le pays, avec l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL/Daech) qui poursuit sa rapide reconstitution. Les autorités iraquiennes, avec l'appui de leurs partenaires, doivent poursuivre la lutte contre le terrorisme tout en veillant, bien évidemment, au respect des droits des personnes.

Comme l'a dit la Représentante spéciale, l'Iraq revient de loin. Les efforts réalisés, si minimes soient-ils, doivent être appréciés, soutenus et encouragés. Si la responsabilité de bâtir un Iraq de paix, de stabilité et de prospérité incombe aux Iraquiens – et ils en ont les moyens –, leur pays doit cesser d'être le terrain de confrontation de forces et d'intérêts extérieurs. Pour ce faire, ils ont besoin de notre soutien, aujourd'hui plus que jamais.

Pour conclure, le Niger félicite et encourage la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, ainsi que son équipe, pour les résultats probants enregistrés au cours de son mandat.

Mme Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Saint-Vincent-et-les Grenadines vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Nous prenons également acte de la présence dans la salle du représentant de l'Iraq. Nous remercions Mme Jeanine Hennis-Plasschaert de son exposé très éclairant. Depuis l'entame de notre mandat au Conseil, c'est la première fois que nous avons officiellement l'occasion d'exprimer notre gratitude à la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Iraq (MANUI) pour son indispensable travail. Nous nous félicitons donc de cette occasion et réaffirmons notre appui à la Représentante spéciale et à son équipe.

Le mandat de la MANUI représente une plateforme qui permet d'appuyer le Gouvernement iraquien de multiples manières, notamment pour faire avancer le dialogue politique. Nous nous félicitons des échanges entre la MANUI et le Groupe consultatif de femmes pour l'action politique et la réconciliation nationale en Iraq aux fins de solliciter des commentaires sur la révision constitutionnelle à laquelle s'affaire le Gouvernement. La participation constructive des femmes aux processus politiques et à la planification socioéconomique est indispensable pour parvenir à une paix qui ne se contente pas de faire taire les armes. Sur ce point, je m'en voudrais de ne pas mentionner la nomination d'une femme au poste de Directrice générale de la Haute Commission électorale indépendante, car elle illustre le type de transformation nécessaire pour assurer une organisation plus juste de la société et de l'administration politique iraquiennes. De même, nous considérons que les échanges que la MANUI a eus avec des jeunes militants civils sont progressistes. Nous sommes heureux que la MANUI ait créé une plateforme de dialogue entre les représentants locaux de la jeunesse et les personnalités politiques locales de haut niveau.

Saint-Vincent-et-les Grenadines salue la coopération constructive entre la MANUI et le Gouvernement iraquien concernant les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus. Nous prenons note du succès de ces efforts, comme en fait état le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2020/133). Nous encourageons le Gouvernement à continuer de faire fond sur les progrès réalisés au regard de la restitution des biens koweïtiens disparus, notamment dans la recherche d'archives nationales et de livres koweïtiens.

Nous restons préoccupés par les manifestations en cours et les allégations d'atteintes aux droits. Si la création d'un comité chargé d'enquêter sur les représailles contre les manifestants est un pas dans la bonne direction, nous exhortons à progresser plus encore dans

l'établissement des responsabilités des individus et des groupes concernés. En outre, nous encourageons les démarches en vue de la formation d'un gouvernement.

Dans nos efforts pour aider le Gouvernement iraquien, nous rappelons les principes internationaux pertinents, à savoir ceux de la souveraineté, de la non-intervention et de la non-ingérence. Ce sont les piliers sur lesquels nous nous devons nous fonder pour une coexistence pacifique. En tant qu'État souverain, l'Iraq a toute autorité pour diriger ses affaires intérieures conformément aux dispositions du droit international, à l'abri de toute ingérence extérieure. Ce droit, profondément ancré dans notre système fondé sur des règles, ne doit pas être abrogé dans la pratique. Il doit être respecté par tous les États, y compris ceux qui opèrent en Iraq qui doivent donc respecter les limites fixées par le Gouvernement. À cet égard, l'engagement et les efforts du Gouvernement iraquien pour collaborer de manière constructive avec la MANUI sont louables. Cette relation mutuellement bénéfique, et grâce à laquelle les deux parties se renforcent mutuellement, doit être encouragée.

Trop d'Iraquiens ont souffert aux mains de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Nous restons profondément préoccupés par le fait que le reliquat des éléments de l'EIIL continuent de mener des attaques. L'éradication complète de ces fauteurs de troubles est indispensable pour sauvegarder la réconciliation et le redéveloppement en Iraq.

Nous tenons à rappeler que les questions liées aux conflits et au développement doivent être traitées de front. Il faut lutter contre la pauvreté, le chômage et les inégalités, et promouvoir la reconstruction socio-économique urgente de l'Iraq. Une réconciliation et une reconstruction durables ne seront possibles que si elles s'accompagnent d'efforts pour préserver la sécurité humaine. La communauté internationale reste tenue de fournir à la République d'Iraq tout le soutien nécessaire pour lui permettre de concrétiser ses possibilités futures dans les domaines interdépendants de la paix, de la sécurité et du développement.

Nous terminerons en réaffirmant notre appui à la MANUI et au Gouvernement iraquien dans leurs efforts pour parvenir à une paix durable et positive.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Nous vous présentons, Monsieur le Président, tous nos vœux de succès à la présidence du Conseil de sécurité ce mois, et nous vous assurons de notre appui et de notre coopération. Nous remercions la Belgique de son excellente présidence en février. Nous souhaitons la bienvenue à l'Ambassadeur de l'Iraq à la présente séance et nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé, le premier depuis notre arrivée au Conseil. Nous avons entendu beaucoup d'espoir, que nous partageons, pour un avenir meilleur pour l'Iraq, d'abord en termes de stabilité puis s'agissant de former un nouveau gouvernement. L'Iraq s'est engagé sur une nouvelle voie qui mène à la reconstruction nationale et au développement économique.

Nous sommes encouragés par les progrès que l'Iraq a réalisés ces derniers mois, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/140). Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement iraquien prend un certain nombre de mesures pour répondre aux exigences légitimes de son peuple, qu'il poursuit ses efforts en vue de la réconciliation nationale, qu'il investit davantage de ressources dans la reconstruction et qu'il renforce ses relations avec les pays de la région. Nous nous félicitons de l'adoption, par la Chambre des députés, des nouvelles lois concernant la Haute Commission électorale indépendante et les élections.

Nous exprimons à la Représentante spéciale du Secrétaire général et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) notre reconnaissance pour les efforts qu'elles déploient afin d'aider le Gouvernement et le peuple iraquiens. Nous prenons note des efforts de la MANUI au regard de l'application de la résolution 2107 (2013) et encourageons les parties à poursuivre leur coopération sur cette question. Toutefois, la situation en Iraq reste délicate, notamment dans le contexte de tensions régionales croissantes. Nous partageons les préoccupations du Secrétaire général autour du fait que, au cours de la période considérée, des violences diverses se sont poursuivies à Bagdad et dans plusieurs autres gouvernorats, que la formation d'un nouveau gouvernement a été retardée et que les conditions de vie de la population dans certaines régions restent préoccupantes, puisque quelque 1,8 million de personnes se trouvent dans la plus grande détresse. À ce stade très important de la situation en Iraq, nous souhaitons souligner les points suivants.

Premièrement, nous appelons les parties concernées à faire davantage d'efforts pour combler les divergences, dans le but de faciliter la formation d'un nouveau gouvernement, ce qui contribuerait à stabiliser la situation politique. Le Gouvernement iraquien doit

s'affairer à introduire des réformes qui sont susceptibles de répondre aux aspirations de son peuple, et qui doivent être menées parallèlement à des politiques favorisant la réconciliation, l'unité et la stabilité nationales.

Deuxièmement, remédier aux difficultés économiques en Iraq doit être une priorité. Nous estimons que c'est au Gouvernement iraquien qu'il incombe principalement de fixer le cap du développement économique, mais que l'appui et l'aide de la communauté internationale sont très importants. Nous appelons l'ONU, les organisations internationales et les États Membres à continuer d'aider l'Iraq à cet égard, pour la stabilité à long terme du pays.

Troisièmement, à cette jonction, la MANUI joue un rôle important en Iraq. Nous soutenons et encourageons donc la Mission à continuer de travailler efficacement, conformément au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, pour aider l'Iraq à mener à bien les réformes et à mettre en place un processus politique ouvert à tous.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose me joindre aux autres pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Soyez assuré du plein appui de ma délégation à votre présidence. Je voudrais aussi exprimer la gratitude de ma délégation au Représentant permanent de la Belgique, S. E. l'Ambassadeur Marc Pecsteen de Buytswerve, et à toute son équipe, pour leur excellente présidence durant le mois de février. Je voudrais également remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé complet.

Il y a eu de nombreux signes encourageants de progrès dans le processus de reconstruction et de réforme en Iraq. Nous nous félicitons de ces évolutions, car nous sommes convaincus que nous pourrons obtenir de bons résultats en investissant davantage dans le peuple iraquien. À cet égard, l'Indonésie réaffirme son appui à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Iraq et souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, s'agissant de l'importance de la stabilité et de la sécurité en Iraq, la stabilité et la sécurité sont des conditions préalables au succès des efforts en faveur du relèvement et du développement économiques du pays après le conflit. Ces derniers mois, nous avons vu à quel point ces conditions étaient précaires; toute erreur d'appréciation pourrait inverser tous les progrès enregistrés jusqu'à présent. Toutefois, nous constatons avec satisfaction que les parties font preuve de la plus grande retenue et restent déterminées à soutenir l'Iraq dans sa quête de paix et de prospérité. Les conflits et les opérations militaires ne sont pas une option pour un pays qui a souffert de la guerre pendant si longtemps.

L'Indonésie appuie fermement les efforts que déploie l'Iraq pour lutter contre les résidus de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), avec l'appui de la communauté internationale. Il faut maintenant s'employer à éliminer toutes les menaces posées par l'EIIL dans le pays. Nous sommes convaincus que l'appui de tous, en particulier des pays voisins, est essentiel, et nous saluons les efforts que l'Iraq continue de déployer pour renforcer ses relations avec ses voisins.

Deuxièmement, en ce qui concerne les efforts d'édification de l'État déployés par l'Iraq, ma délégation voudrait réitérer qu'elle appuie l'Iraq alors qu'il continue d'avancer sur la voie de la démocratie et de la prospérité dans l'intérêt de son peuple. Nous exhortons le Gouvernement à continuer de prendre des mesures pour répondre aux revendications de la population. Nous appuyons également les mesures qui sont prises en rapport avec la réforme électorale et nous saluons l'adoption de la loi sur la Haute Commission électorale indépendante et la nomination du nouveau Directeur général de cet organe, qui est une femme. Nous encourageons la nomination d'un plus grand nombre de femmes à des postes de direction. Nous espérons également qu'il sera bientôt possible de désigner un nouveau Premier Ministre et de former un nouveau gouvernement, afin que des décisions puisent être prises rapidement pour élaborer et mettre en œuvre des réformes qui répondent aux aspirations de tous les groupes, notamment des minorités.

Troisièmement, s'agissant du dossier humanitaire, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2020/140), les récents bouleversements politiques ont compliqué les opérations humanitaires du fait de certaines difficultés opérationnelles et de problèmes de sécurité. À cet égard, nous appelons le Gouvernement iraquien à continuer de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire par les organismes et les partenaires des Nations Unies. Par ailleurs, l'Indonésie continue d'appuyer les efforts vigoureux visant à faire des progrès supplémentaires en ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi que la restitution des biens koweïtiens, dont les archives.

Il s'agit non seulement d'une préoccupation humanitaire importante, mais c'est également très important pour la poursuite de la réconciliation entre les deux pays.

Pour terminer, nous voudrions à nouveau exprimer notre appui aux activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Nous encourageons les divers programmes de reconstruction et de réforme qu'elle met en œuvre dans le cadre de son mandat, en appui au peuple et au Gouvernement iraquiens.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Tout d'abord, je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé. Je voudrais encore une fois remercier mon bon ami, le Représentant permanent de la Belgique, et son équipe, pour l'excellent travail qu'ils ont accompli pendant leur présidence du Conseil de sécurité le mois dernier. Je remercie également tous les intervenants de leurs aimables paroles et de leur confiance en la Chine. Je me réjouis à la perspective de travailler en étroite collaboration avec toutes les délégations pour mener à bien les tâches qui nous attendent durant le mois de mars et pour nous acquitter de nos responsabilités le plus efficacement possible.

La paix, la stabilité et la reconstruction de l'État iraquien sont actuellement à un stade critique. Dans le contexte des tensions croissantes au Moyen-Orient et dans la région du Golfe, il est particulièrement important de préserver la souveraineté nationale, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Tous les pays doivent respecter pleinement la volonté du peuple iraquien et aider le Gouvernement iraquien à relever comme il se doit les défis internes et externes, à relancer l'économie, à instaurer la paix et la stabilité, à reconstruire le pays et à parvenir à la réconciliation nationale. À cet égard, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, il faut créer un climat propice au dialogue politique et à la réconciliation nationale en Iraq, étant donné que le processus politique interne est à un tournant important. La communauté internationale doit aider l'Iraq à gérer en toute indépendance ses affaires intérieures et à relever les défis auxquels il est confronté. À cette fin, elle doit jouer un rôle constructif, créer un environnement propice et s'opposer fermement à toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Iraq. Toute action militaire sur le territoire iraquien doit être menée avec le consentement du Gouvernement du pays pour éviter que l'Iraq ne devienne une victime de la géopolitique.

Il est dans l'intérêt fondamental du peuple iraquien de mener un dialogue pacifique et digne de ce nom pour parvenir à une réconciliation inclusive et à une coexistence harmonieuse. Nous nous félicitons de l'amélioration des relations entre le Gouvernement central iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, ainsi que de la poursuite de leur dialogue sur le partage des ressources et des recettes pétrolières et sur les dispositifs de sécurité.

Deuxièmement, il faut aider l'Iraq à consolider ses acquis en matière de lutte contre le terrorisme et de maintien de la sécurité nationale. L'Iraq a consenti d'énormes sacrifices pour la cause internationale de la lutte contre le terrorisme. Dans le même temps, la menace posée par les forces terroristes résiduelles subsiste, et les efforts visant à régler la question des combattants terroristes étrangers et de leurs familles doivent être appuyés en urgence par toutes les parties. La communauté internationale doit respecter pleinement la souveraineté et la juridiction de l'Iraq et aider le pays à traduire les terroristes en justice, conformément aux lois nationales pertinentes, pour empêcher la résurgence et la propagation des forces et des activités terroristes. Il faut appuyer l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant alors qu'elle travaille activement dans le cadre de son mandat et en étroite consultation avec le Gouvernement du pays concerné.

Troisièmement, nous devons promouvoir activement le relèvement économique de l'Iraq et accélérer sa reconstruction. Le développement est une garantie fondamentale pour instaurer la paix. Accélérer la reconstruction économique, renforcer les capacités des services publics, améliorer la démocratie et répondre aux aspirations de la population sont des tâches importantes pour l'Iraq à son stade actuel de développement. La communauté internationale doit appuyer fermement l'Iraq dans l'exploration d'une voie de développement adaptée à ses conditions nationales. Elle doit également honorer en toute bonne foi les engagements qu'elle a pris de poursuivre son aide et son assistance à l'Iraq, de l'aider à relancer son économie, d'améliorer la situation humanitaire et de protéger efficacement les droits des groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

La Chine est favorable à ce que la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq continue de

s'acquitter activement de ses tâches, et espère qu'elle appuiera le Gouvernement iraquien dans ses efforts visant à rétablir la stabilité et à parvenir au développement, conformément à son mandat et tout en respectant le rôle de premier plan de l'Iraq dans la gestion de ses propres affaires. La Chine soutient toutes les initiatives qui contribuent au maintien de la stabilité et du développement en Iraq. Nous continuerons de participer activement à la reconstruction des secteurs de l'énergie et des infrastructures de l'Iraq travailler dans le cadre de l'Initiative « une ceinture et une route », et d'aider le pays à renforcer ses capacités, en formant davantage de professionnels et de techniciens, et à développer sa capacité de parvenir au développement par ses propres moyens. La Chine continuera également de fournir des articles humanitaires et une aide économique à l'Iraq et d'aider le peuple iraquien à faire face aux multiples difficultés et défis, à améliorer la situation humanitaire et à parvenir à une paix, une stabilité et un développement durables.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Iraq.

M. Bahr Aluloom (Iraq) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit tout d'abord permis, Monsieur le Président, de féliciter la délégation de la République populaire de Chine de son accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Nous vous souhaitons tout le succès possible. Je remercie également le Représentant permanent du Royaume de Belgique du brio avec lequel il a dirigé le Conseil le mois dernier.

Je me félicite de l'exposé de Mme Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Ma délégation a pris note du rapport (S/2020/133) du Secrétaire général en date du 20 février 2020, sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, et de son rapport (S/2020/140) en date du 21 février 2020, sur l'application de la résolution 2470 (2019) .

Les Iraquiens manifestent depuis cinq mois, demandant des changements, des réformes économiques et la fin de la corruption. Les manifestants ont réussi à faire entendre leur voix auprès du Gouvernement et des acteurs politiques, religieux et de la société.

En ce qui concerne le conflit dans la région, ce n'est un secret pour personne que l'Iraq a été pris pour cible en janvier. Ces violations ont constitué une atteinte à notre souveraineté et ont eu des répercussions négatives sur la stabilité du pays. En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, nos forces de sécurité continuent de combattre les éléments résiduels de l'organisation terroriste Daech après avoir libéré toutes nos villes, à tel point qu'à l'heure actuelle, aucun territoire iraquien n'est plus contrôlé par les terroristes, grâce aux sacrifices en tous genres consentis par ces forces et à l'appui de la communauté internationale. L'Iraq est désormais à l'aube d'une nouvelle ère de stabilité et se réjouit des nouvelles perspectives qui s'offrent à lui s'agissant d'œuvrer collectivement à instaurer les conditions socio-économiques que les Iraquiens sont en droit d'attendre.

Malgré la situation difficile qui a régné ces derniers temps en Iraq, des négociations politiques approfondies se sont tenues au cours des mois passés pour répondre aux revendications légitimes des manifestants s'agissant d'engager les réformes souhaitées, qui sont également appuyées par la plus haute autorité religieuse dans mon pays. Sur cette base, le 1er février, le Président de la République d'Iraq, Barham Salih, a demandé à M. Mohammed Tawfiq Allawi de former un nouveau Gouvernement. Dans une lettre en date du 1er mars adressée au Président, M. Allawi a indiqué n'avoir pas été en mesure de former un nouveau Gouvernement et présenté ses excuses. Le Président de la République va demander à un autre candidat de former le Gouvernement, conformément aux dispositions de la Constitution et aux délais qui y sont spécifiés.

En ce qui concerne les préparatifs pour organiser rapidement des élections dans notre pays conformément à la revendication des manifestants, une loi rédigée par la Haute Commission électorale indépendante a été promulguée le 5 décembre 2019, prévoyant la tenue d'élections libres et équitables et garantissant une plus grande transparence, conformément aux réformes exigées par le peuple. Neuf nouveaux membres – sept juges et deux conseillers – ont été élus au Conseil d'administration de la Haute Commission électorale indépendante, en présence de représentants de l'ONU, des médias, d'organisations non gouvernementales et des syndicats. Une femme juge a été choisie pour présider le Conseil des commissaires, une étape importante et sans précédent dans la promotion de la participation des femmes à la prise de décisions au plus haut niveau de l'État. Cela encourage également la participation des femmes au processus politique.

En ce qui concerne la nouvelle loi sur les élections législatives, le Parlement l'a adoptée à la fin de

l'année dernière. Cette loi est vue comme un grand changement par rapport aux précédentes lois électorales. Elle garantit une représentation plus équitable des différents groupes qui composent la société grâce à un nouveau découpage des circonscriptions, ainsi qu'une plus large participation des jeunes à la vie politique. La loi abaisse l'âge minimum d'éligibilité au Parlement, qui passe ainsi de 30 à 25 ans.

L'Iraq espère que la communauté internationale jouera un rôle important s'agissant de nous aider à organiser les prochaines élections, en nous fournissant l'assistance technique requise. À cet égard, nous demandons à l'ONU de fournir toutes les ressources techniques nécessaires afin de garantir le succès de ces prochaines élections, conformément au mandat de la MANUI.

L'Iraq est conscient de l'importance des droits fondamentaux et des obligations internationales, notamment les droits de l'homme, tels que le droit à la vie, la liberté de réunion ou de manifestation pacifique et la liberté d'expression, et il est déterminé à les respecter. Le Gouvernement continue de s'acquitter de sa responsabilité de protéger le peuple iraquien. Mon gouvernement condamne et rejette donc toute forme de violence.

Sur instruction du Gouvernement, les forces de sécurité ont exercé la plus grande retenue pour gérer les incidents regrettables survenus pendant les manifestations. Certains éléments infiltrés ont tenté de détourner et de subvertir le mouvement de protestation pacifique, essayant de discréditer simultanément les forces de sécurité et les manifestants. Les instructions que les forces de sécurité ont reçues de leur commandement interdisent les tirs à balles réelles contre les manifestants sous quelque forme que ce soit ainsi que les tirs directs de gaz lacrymogène. Ces derniers temps, le nombre de victimes est à la baisse, bien que les manifestations se poursuivent dans les provinces du centre et du sud de l'Iraq. Ce résultat est à attribuer aux efforts énergiques que déploie le Gouvernement intérimaire pour mettre en œuvre l'ensemble de réformes qu'il a annoncé. Une coopération importante s'est établie entre les manifestants et les forces de sécurité pour maintenir le calme durant les manifestations et bloquer les éléments qui tentent de s'infiltrer.

Pendant ce temps, le Gouvernement s'efforce de rétablir la stabilité et de garantir la normalité en dépit de la situation dans mon pays. Le centre de commandement des opérations de Bagdad et la municipalité de Bagdad sont parvenus à rétablir la normalité et ont ouvert les marchés et les rues, en levant progressivement les restrictions mises en place pour y garantir la sécurité, en particulier dans la Zone internationale et dans le reste des villes et provinces.

La Constitution iraquienne applicable consacre le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États et prévoit que l'Iraq réglera tous les conflits par des moyens pacifiques. Elle souligne également la nécessité de protéger les intérêts vitaux de l'Iraq. Mon gouvernement refuse donc d'être un champ de bataille des conflits régionaux. Le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Iraq est une exigence nationale ferme qui ne doit être ignorée sous aucun prétexte ni dans aucune circonstance.

En début d'année, dans quatre lettres adressées au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général (S/2020/15, S/2020/26, S/2020/55 et S/2020/84), l'Iraq a condamné les attaques qui avaient violé sa souveraineté, et par conséquent les principes du droit international. Dans le même temps, nous avons souligné que l'Iraq était déterminé à faire en sorte que son territoire ne soit pas utilisé pour cibler quelque autre État que ce soit.

Nous reconnaissons qu'il importe que la communauté internationale se tienne aux côtés de l'Iraq et l'aide à remédier aux violations commises sur son territoire par des moyens juridiques et diplomatiques. Les partenaires régionaux et internationaux de l'Iraq doivent appuyer les efforts que déploie le pays pour rétablir la stabilité et se reconstruire. Nous appelons donc le Conseil de sécurité à mettre en exergue la nécessité de respecter la souveraineté de l'Iraq, de ne pas compromettre sa sécurité et d'appuyer ses efforts visant à garantir la stabilité.

En ce qui concerne les attaques qui ont visé l'ambassade des États-Unis en Iraq et le consulat de la République islamique d'Iran à Najaf, mon gouvernement a rejeté et condamné ces violations et créé des commissions d'enquête. Je réaffirme devant le Conseil que mon gouvernement est déterminé à fournir la protection nécessaire à toutes les missions diplomatiques accréditées en Iraq, conformément aux dispositions des Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et sur les relations consulaires de 1961 et 1963, respectivement.

Les vestiges de l'organisation terroriste Daech restent une source de préoccupation en matière de sécurité. Les déplacements de ses éléments de la Syrie vers l'Iraq continuent de menacer la sécurité et la stabilité de mon pays. Il faut, pour y remédier, déployer des efforts internationaux conjoints, ce qui exige que

la communauté internationale continue de concourir à la lutte contre le terrorisme, d'appuyer les forces de sécurité iraquiennes et de les former. À cet égard, je tiens à remercier tous les membres de la communauté internationale qui ont fourni une assistance aux forces de sécurité iraquiennes, sans laquelle mon pays n'aurait pas pu rapatrier 80 % des personnes déplacées vers leurs régions d'origine.

S'agissant de la gestion des éléments de Daech détenus par les autorités iraquiennes, notre pays a informé leurs pays d'origine qu'ils sont détenus par les autorités iraquiennes compétentes et que les droits de toutes les personnes mises en accusation qui font l'objet d'enquêtes et de poursuites sont pleinement garantis. Nous garantissons également leur droit à rencontrer des représentants de leurs ambassades durant toutes les étapes de leurs procès en attendant les verdicts.

L'Iraq affirme que toute aide fournie en termes de formation militaire, de technologies de pointes et d'armes nécessaires pour lutter contre l'organisation Daech doit l'être à la demande du Gouvernement, conformément aux accords bilatéraux et multilatéraux en vigueur.

En ce qui concerne le rapatriement des familles des éléments de Daech vers leurs pays d'origine, l'Iraq n'a pas encore élaboré de programmes pour organiser leur retour dans leurs patries. À cet égard, les pays concernés doivent prendre des décisions urgentes concernant le retour de ces familles dans leurs pays, en coordination avec le Gouvernement iraquien. Cette question représente un lourd fardeau pour mon pays.

Mon pays remercie la Turquie, la Fédération de Russie, le Tadjikistan, l'Azerbaïdjan, l'Allemagne, la France, la Suède, la Géorgie, le Bélarus, l'Ukraine, l'Algérie et l'Ouzbékistan d'avoir accepté la demande des autorités iraquiennes de recevoir leurs ressortissants qui étaient membres du groupe terroriste Daech, ce qui représente 828 personnes extradées. Depuis cette tribune, mon gouvernement exhorte les autres pays qui ont été sollicités à reprendre leurs citoyens qui sont des femmes, des jeunes et des enfants en-deçà de l'âge de responsabilité pénale.

L'Iraq se réjouit de coopérer avec les pays frères et amis et les organisations régionales et internationales chargées d'assurer la sécurité en vue d'éliminer complètement le terrorisme. Il compte sur un appui croissant de la communauté internationale pour combattre le terrorisme, bénéficier d'une aide technique dans le cadre des enquêtes pénales et identifier les sources de financement de l'organisation Daech, ainsi que les comptes des personnes et entités qui collaborent avec Daech.

Quant aux victimes du terrorisme, il reste urgent d'accentuer les efforts déployés aux fins de la réinsertion et de la réintégration des hommes, des femmes et des enfants touchés par le terrorisme, en particulier dans les zones libérées. Mon gouvernement s'appuie sur diverses institutions, notamment le Ministère du travail et des affaires sociales, le Ministère de la justice et le Service de l'autonomisation des femmes, sous l'autorité du Bureau du Premier Ministre, pour créer, en coopération avec les organismes spécialisés des Nations Unies, tous les programmes visant à réintégrer ces personnes à la société, notamment les résidents des camps et ceux qui se trouvent dans des centres de détention. L'Iraq compte sur le renforcement de la coopération et de l'appui dans ce domaine.

La coopération entre l'Iraq et le Koweït fait partie de nos principales priorités en ce qui concerne nos relations avec l'État frère du Koweït, en coopération avec l'ONU. Nous soulignons que mon pays est pleinement décidé à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et n'épargnera aucun effort pour honorer ses obligations à l'égard de la communauté internationale. À ce propos, j'ai le plaisir d'informer les membres du Conseil des évolutions récentes dans ce dossier, en particulier en ce qui concerne le paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013). Mon gouvernement a accompli les choses suivantes.

L'Iraq s'efforce d'honorer ses obligations en ce qui concerne les personnes et les biens koweïtiens disparus. Comme l'a souligné Mme Hennis-Plasschaert, les dépouilles de 21 personnes disparues ont été retrouvées dans la province du Mouthanna le 29 janvier.

Nous espérons que les analyses en cours donneront des résultats positifs. Des restes humains ont également été remis à la partie koweïtienne le 8 août 2019. À cet égard, mon gouvernement exhorte la partie koweïtienne sœur à l'informer dès que possible des résultats des efforts déployés pour déterminer la nationalité des personnes dont les dépouilles ont été remises.

Nous soulignons la volonté de l'Iraq de poursuivre ses efforts pour s'acquitter de ses obligations financières en ce qui concerne le dossier d'indemnisation du Koweït. À cet égard, l'Iraq a effectué un nouveau paiement de 250 millions de dollars le 28 janvier.

Récemment, des progrès ont été réalisés dans les relations entre le Gouvernement central et le Gouvernement de la Région du Kurdistan. Des consultations fructueuses ont eu lieu entre les responsables des deux parties, en particulier après leurs réunions, qui ont abouti à un accord initial sur le budget fédéral pour 2020 ainsi que sur les questions liées aux recettes pétrolières. Le Gouvernement fédéral met tout en œuvre pour conclure les pourparlers avec le Gouvernement de la Région du Kurdistan afin de parvenir à un accord final entre les deux parties après la formation du nouveau Gouvernement.

Pour terminer, je remercie le Secrétaire général de son soutien à l'Iraq, tout en insistant sur le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Nous remercions également la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et la Cheffe de la Mission pour leurs efforts à cet égard. Nous espérons qu'après la défaite complète de Daech, la communauté internationale continuera d'appuyer l'Iraq et son peuple afin qu'ils restent forts et inébranlables et puissent réaliser leurs aspirations. Mon gouvernement remercie la France, l'Allemagne et le Danemark de leur soutien aux projets de développement iraquiens et aux efforts déployés par l'Iraq et la Mission en matière de déminage.

Qu'il me soit permis de conclure ma déclaration en réaffirmant l'engagement de mon gouvernement à tout mettre en œuvre pour assurer le bien-être et la prospérité de notre peuple tout en s'acquittant de ses obligations internationales et nationales, ainsi qu'à établir une bonne gouvernance conformément à la Constitution et à nos lois nationales, en vue de réaliser les objectifs de développement durable du Programme 2030, qui ont trouvé une large résonance dans le programme gouvernemental.

Je voudrais faire référence ici à la déclaration faite le 16 février par le Ministère iraquien du plan, qui a indiqué que le taux de pauvreté en Iraq avait diminué au cours des deux dernières années, 2018 et 2019, par rapport à 2014. Cela démontre que le Gouvernement accorde une grande importance au développement économique et à la création d'emplois, tout en s'employant à lutter contre le terrorisme. Nous sommes convaincus que la communauté internationale travaillera sans relâche pour soutenir les efforts de mon gouvernement à cet égard, car la sécurité internationale dépend de la sécurité intérieure dans chaque État du monde.

Je tiens également à remercier les membres du Conseil d'avoir appuyé l'Iraq et sa souveraineté, de l'avoir aidé à relever tous les défis auxquels il est confronté et d'avoir refusé qu'il soit transformé en un champ de bataille pour des tierces parties.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 5.